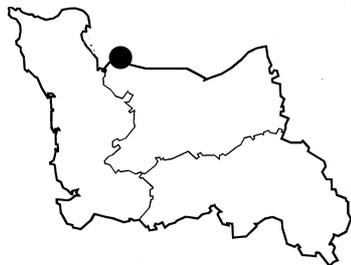


Zone de Protection Spéciale

La Directive européenne 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite Directive "oiseaux") s'applique à tous les Etats membres de l'Union Européenne. Elle vise à assurer la préservation durable de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage. L'inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), basé sur des critères scientifiques qualitatifs et quantitatifs, recense actuellement 285 sites sur le territoire national, dont 10 en Basse-Normandie. L'annexe 1 de la Directive énumère les espèces les plus menacées pour lesquelles des mesures spéciales de conservation doivent être prises afin d'en assurer la survie et la reproduction. Ces espèces sont signalées par un * dans le texte. Les Etats classent en Zones de Protection Spéciales (ZPS) les territoires les plus appropriés en nombre et en superficie pour la conservation des populations de ces espèces.

ZPS N° ZPS01

Falaise du Bessin Occidental



N° du site : **ZPS01**

code SFF : 0202200

Date de mise à jour **31 Mars 1999**

Nature de la mesure :

Désignation au titre de la directive CEE 79/409.

Date : **Décembre 1993**

Superficie : **1526 ha**

Altitudes : **0 à 41 m**

Statuts des propriétés :

Domaine Public Maritime

Privé

Conservatoire du Littoral

Collectivités locales

Objectif de conservation :

Protection des espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage.

Partenaires pour la gestion :

Services de l'Etat

Communes

Conservatoire du Littoral

Groupe Ornithologique Normand

Principaux usagers

Département(s) : **Calvados (14)**

Commune(s) :

14204 CRICQUEVILLE-EN-BESSIN

14239 ENGLÉSQUEVILLE-LA-PERCEE

14382 LOUVIERES

14652 SAINT-PIERRE-DU-MONT

14745 VIERVILLE-SUR-MER

L'intégralité de la ZICO de la Falaise du Bessin Occidental est désignée en ZPS.

PRESENTATION GENERALE DU SITE :

Les falaises du Bessin appartiennent à l'ensemble des falaises calcaires marneuses et des platiers rocheux de la côte du Calvados. D'un seul tenant, elles s'étendent sur plusieurs kilomètres de linéaire côtier et présentent un abrupt d'une quarantaine de mètres environ.

Les couches jurassiques constituent l'essentiel des falaises du site : les calcaires du Bessin, peu fossilifères et correspondant à des terrains du bathonien moyen, disparaissent à mi-chemin vers Grandcamp sous un head grossier, coulées de boue et de pierres mises en place sous climat péri-glaciaire. Un peu plus à l'est, la falaise des Hachettes à Sainte-Honorine-des-Pertes contient la coupe de référence internationale (stratotype) du bajocien. La faune fossile (ammonites, éponges...) y est remarquablement riche et bien conservée. De nombreuses manifestations quaternaires s'y observent : recul des falaises, phénomènes karstiques, résurgences de rivières souterraines, placages de travertins.

Des pelouses aérolines, riches en espèces typiques, se développent sur les vives et les surplombs. En partie sommitale, entre la falaise et les parcelles agricoles, se maintiennent des fourrés d'ajoncs, de tamaris et de prunelliers.

CRITERES PATRIMONIAUX MOTIVANT LA RECONNAISSANCE :

Constituant l'un des sites les plus riches en oiseaux marins nicheurs de toute la Normandie, cette zone littorale a été retenue au titre des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.

Les parois verticales calcaires abritent en effet la principale colonie française de la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*). Son suivi annuel met en évidence une croissance rapide et continue avec 2200 couples à ce jour, contre 1700 en 1990. Espèce de haute mer une grande partie de l'année, la Mouette tridactyle ne vient à terre que pour nicher. Du fait de son comportement grégaire et de ses cris caractéristiques, elle anime le site de mars à septembre. On y observe également la plus forte densité nationale de Pétrel fulmar (*Fulmarus glacialis*, 140 couples), ainsi que la reproduction des goélands bruns (*Larus fuscus*, 25 couples) et argentés (*Larus argentatus*, 350 couples).

En période inter-nuptiale, le site est un reposoir pour plusieurs espèces, notamment le grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) et le Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*), plus petit et dont l'habitat est strictement maritime. Parmi les espèces rupestres nicheuses, citons le Pigeon colombin (*Columba oenas*) et le grand Corbeau (*Corvus corax*), dont l'aire de répartition en Basse-Normandie est réduite.

Le Faucon pèlerin* (*Falco peregrinus*) fréquente régulièrement les falaises qui constituent, pour ce rapace, un territoire de chasse sur lequel il vient s'alimenter. Les fourrés de la lande sommitale présentent un grand intérêt au regard de l'accueil de la Fauvette pitchou* (*Sylvia undata*) qui avait là son seul site de nidification dans le Calvados. Ces mêmes buissons abritent pendant la période hivernale un dortoir de Hibou des marais* (*Asio flammeus*), sans doute le plus important du département.

En mer, au droit des falaises, on observe l'hivernage régulier du Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), du Plongeon catmarin* (*Gavia stellata*), du Harle huppé (*Mergus serrator*), du Guillemot de Troil (*Uria aalge*) ou encore du petit Pingouin (*Alca torda*), justifiant la prise en compte du Domaine Public Maritime sur une largeur d'un mille marin.

Sont également notés le Goéland marin, l'Eider à duvet, les Grèbes esclavon* et à cou noir, la Macreuse noire et bien d'autres oiseaux marins de passage (Fou de Bassan, labbes et sternes en migration...).

Toujours sur le plan ornithologique, on note sur ce site privilégié, un important passage migratoire, notamment pour les limicoles.

AUTRES INTERETS PATRIMONIAUX :

Sur les platiers rocheux de Grancamp et de la Pointe du Hoc, une intéressante flore algale a été recensée, avec plus de 80 espèces inventoriées.

GESTION :

La nidification rupestre des oiseaux marins est tributaire du non-dérangement, plus particulièrement lors du cantonnement des couples.

Divers suivis et études scientifiques ainsi qu'une surveillance régulière sont réalisés, en particulier sur la réserve conventionnelle de Saint-Pierre-du-Mont suivie par le Groupe Ornithologique Normand.

La gestion du milieu, plutôt en équilibre naturel, se limite à un entretien courant (nettoyage). Haut lieu du débarquement allié pendant la deuxième guerre mondiale, le site historique de la pointe du Hoc est par conséquent très fréquenté. A cet égard, l'existence et le balisage du sentier du littoral s'avèrent particulièrement opportuns et efficaces.

Éléments de bibliographie

- DEBOUT G. et coll., 1993-1997 - Etat des réserves du GONm. Groupe Ornithologique Normand. Rapports annuels.
- DEBOUT G., 1991 - Réseau des réserves du GONm. DRAE de Basse-Normandie.
- DORE F. et coll., 1977 - Guides géologiques régionaux - Normandie. Masson. 207 p.
- Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : ZNIEFF n° 0000 0016 - Falaises et rochers littoraux du Bessin occidental. DIREN de Basse-Normandie.
- ROCAMORA G., 1993 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Bird Life International, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ministère de l'Environnement, 339 p.
- ROCAMORA G., THAURONT M., mai 1992 - Inventaire français des Zones de grand Intérêt pour la Conservation des Oiseaux sauvages dans la Communauté Européenne. Basse-Normandie. Ministère de l'Environnement DNP, CIPO, Ecosphère, LPO.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1991 - Atlas des oiseaux de France en hiver. Société Ornithologique de France, 575 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1995 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France, 776 p.